



Police

ZP 5297
Zone de Police ARLON-ATTERT-HABAY-
MARTELANGÉ

COLLEGE DE POLICE

Rue Joseph Netzer, 23
6700 ARLON
☎ 063/608.502

Séance du Conseil de police du 19-06-23

Liste des décisions prises par le Conseil de police en séance publique :

1. Le Conseil de police approuve à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 27-03-2023.
2. Le Conseil de police approuve à l'unanimité, la modification budgétaire n°1 comme suit :

Pour le budget ordinaire,

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial/M.B. précédente	14.034.215,10	14.034.215,10	
Augmentation	1.178.173,57	140.429,23	1.037.744,34
Diminution	1.116.335,51	78.591,17	- 1.037.744,34
Résultat	14.096.053,16	14.096.053,16	

Pour le budget extraordinaire,

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial/M.B. précédente	637.000,00	637.000,00	
Augmentation	5.000,00	5.000,00	
Diminution			
Résultat	642.000,00	642.000,00	

3. Le Conseil de police décide à l'unanimité, de procéder au rachat d'un chien de patrouille pour un montant de 2.500€. Cette somme est reprise au budget extraordinaire 2023 sous l'article 330/746-51 où un disponible globalisé est prévu à cet effet.
4. Le Conseil de police décide à l'unanimité, d'autoriser l'acquisition et l'installation de deux systèmes de climatisation et de conclure un marché par facture acceptée via la consultation de 3 opérateurs économiques. Le montant nécessaire à ce marché est estimé à 9.000 euros HTVA et est repris au budget extraordinaire sous l'article 330/724-60 où un disponible globalisé est prévu à cet effet.
5. Le Conseil de police décide à l'unanimité, d'autoriser l'acquisition des équipements supplémentaires destinés au véhicule d'intervention « maître-chien » via le marché Procurement 2021 R3 112 valable jusqu'au 30/06/2024. Le montant nécessaire à ces aménagements est estimé à 2 775,92€ TVAC et est disponible au budget extraordinaire sous l'article 330/745-52.

6. Le Conseil de police marque son accord à l'unanimité, pour octroyer 500€ de subsides aux clubs ROTARY dans le cadre de l'organisation de l'opération Info-professions.

La présente liste descriptive peut être consultée sur rendez-vous auprès de la secrétaire de zone de police du 27-06-23 au 28-07-23.

Par le Collège de police, le 27-06-23



Sarah GIRS
Secrétaire de zone FF



Vincent MAGNUS
Président du Collège de Police
ZP ARLON-ATTERT-HABAY-MARTELANGE